

ESOP 2022

En marge de l'annonce des résultats 2021, le Groupe Airbus a dévoilé l'opération ESOP 2022. La CFE-CGC demandait depuis plusieurs années l'augmentation du nombre d'actions abondées accordées aux salariés. Nous avons été entendus.

ESOP 2021

Actions achetées	Actions abondées	Nombre total d'actions	Réduction équivalente
5	4	9	44%
15	7	22	32%
30	10	40	25%
50	13	63	21%
100	25	125	20%

NOUVELLE GRILLE



ESOP 2022

Actions achetées	Actions abondées	Nombre total d'actions	Réduction équivalente
5	5	10	50%
10	9	19	47%
15	12	27	44%
30	20	50	40%
60	35	95	37%
100	55	155	35%

La CFE-CGC se félicite de cette décision. La CFE-CGC œuvre depuis longtemps pour le développement de l'actionariat salarié.

C'est un puissant moyen pour aligner les intérêts des actionnaires classiques à ceux des dirigeants et à ceux des salariés, dopant la performance de l'entreprise au profit de tous.

Il permet d'associer les salariés à la gouvernance de l'entreprise (via les votes de vos représentants ESOP à l'Assemblée Générale annuelle).

C'est aussi un sujet d'harmonisation transnationale au sein du groupe.

- Le prix d'achat de l'action a été fixé à **114,01 €** pour les actions achetées **dans le cadre du PEG** - donc bloquées 5 ans, sauf cas de déblocage anticipé, mais avec défiscalisation de la plus-value (hors forfait social).
- Les salariés ont aussi la possibilité de souscrire ces actions en « **détention directe** », auquel cas elles sont bloquées 1 an. Le prix d'achat des actions en détention directe est de **117,88 €**.
- Le paiement des actions se fera par prélèvement sur salaire, avec possibilité d'échelonnement sur 3 mois.

La campagne ESOP 2022 se déroulera **du 24 février 8h au 10 mars 17h30**.

L'augmentation de capital (et donc la livraison des actions) aura lieu le 17 mars

Pour toute question, contactez votre Expert CFE-CGC Epargne Salariale

S'opposer parfois

Proposer toujours

Construire souvent